

Monsieur Stéphane Frattacci

Secrétaire général à l'immigration et à l'intégration
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités
territoriales et de l'immigration
101, rue de Grenelle
75323 Paris Cedex 07

Copie à Brigitte Frénais-Chamaillard,
chef du service de l'asile

Paris, le 30 janvier 2012

Objet : Situation des activistes syriens et de leurs familles réfugiés en France

Monsieur le Secrétaire général,

Nos organisations souhaitent saluer l'action de la France dans la protection des activistes syriens les plus menacés et de leur famille, en particulier au travers de la délivrance en urgence de visas de trois à six mois. Cependant, nous nous étonnons qu'aucune de ces personnes ne dispose de mesures de prise en charge à leur arrivée, notamment au niveau de l'hébergement. Ces quelques dizaines de familles se trouvent en effet aujourd'hui dans une situation particulièrement précaire en dépit de nos diverses démarches auprès de vos services.

Récemment, la France a su organiser un accueil adéquat pour des personnes arrivant dans des conditions similaires, notamment les opposants iraniens et les Chrétiens d'Irak. Alors que la Syrie connaît actuellement une situation d'une grande gravité, nous ne comprenons pas que les Syriens ne puissent bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement social et juridique au titre de l'asile dans un établissement du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. Nous comprenons que la saturation du système d'accueil des demandeurs d'asile constitue une difficulté pour la mise en place de mesures spécifiques pour ces personnes. Toutefois, une telle décision viendrait prolonger l'action que les autorités françaises mènent actuellement en Syrie.

Nos organisations se tiennent à votre disposition pour échanger de cette situation et vous transmettre toute information nécessaire à la mise en œuvre de mesures d'accueil.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Souhayr BELHASSEN
Présidente
Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

Pierre HENRY
Directeur général

France terre d'asile

Kamel JENDOUBI

Président

Réseau euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme

Hala KODMANI

Souria Houria

Claude SOUNACK

Président

TRACES - réseau clinique international

Pierre TARTAKOWSKY

Président

Ligue des droits de l'Homme